

Image not found or type unknown



Droit pour un site de location (non immobilier)

Par **lavince**, le **03/11/2008** à **20:58**

Bonjour,rrnrnJ'ai un projet de location de biens sur internet, mais j'ai un doute sur la légalité.rrnrnEst-il possible pour une entreprise de proposer a des particuliers (ou autres entreprises) de louer des biens (par exemples bijoux), de se les faire envoyer, les faire expertiser et de les mettre en ligne pour location. Mon entreprise gèrerait la location et donnerait une commission sur les locations au propriétaire du bien.rnJe ne sais pas si on peut servir d'intermédiaire comme cela ou s'il faut être le propriétaire du bien à louer.rrnrnJ'espère que j'ai été clair ...rrnrnMerci d'avance pour vos réponses ou conseils.